Veille du patrimoine : le diagnostic en "marchant"

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
7 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Responsable de Secteur, Chargé de Proximité niv1 et 2, Gardiens, Agents techniques, Régisseurs, Techniciens.

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Exercices de vocabulaire, mise en situation sur site, établissement d'une grille de relevé de désordres, évaluation de l'urgence à traiter, recherche et propositions de méthodes conservatoires et préventives. Un support pédagogique sera remis à chaque participant. Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques (fiches relevés de désordres, registre...)

Auto validation des acquis pendant la formation en fonction des objectifs ciblés.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

QCM d'auto-évaluation en démarrage de session puis en clôture pour mesurer les apprentissages
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les responsabilités juridiques du bailleur – civiles, pénales – dans le cadre de sa mission
- Appréhender les enjeux de la veille technique du patrimoine : « le diagnostic en marchant »
- Identifier les risques liés à la sécurité
- Reconnaître le vocabulaire descriptif des désordres
- Savoir déterminer le caractère d'urgence d'un désordre et prendre les premières mesures conservatoires
- Acquérir des méthodes de relevés de désordres

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***
E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel***

Programme de la formation

1. Mission du personnel de proximité
- Surveillance et alerte
- Mesures de protection
- Premiers diagnostics des désordres
- Relation avec les entreprises, les services techniques, les locataires

2.Maintenance des immeubles
- Les obligations du bailleur
- Les enjeux économiques et sociaux
- Les points de vigilance
- L'entretien du patrimoine

3.Les points de vigilance : le diagnostic en marchant
- Rappel du vocabulaire technique du bâti et des équipements
- Vocabulaire descriptif des désordres
- Les équipements à contrôler : paraboles, gaines techniques, tuyauteries, électricité, ventilation, évacuation des eaux, cheminées, incendie, gaz, VMC …
- Les circulations (halls, escaliers, paliers, couloirs)
- Les locaux techniques : garages, parkings, sous sols, local poubelles, local vélos, …
- Les équipements collectifs : ascenseurs, chauffage, groupes de sécurités
- Les extérieurs : façades, terrasses, toitures, espaces verts, espaces jeux ..

4. La méthode : le diagnostic en marchant
- Le registre de sécurité
- Les fiches de surveillance
- L'organisation sur le terrain

- La fréquence des contrôles
- Situer/décrire/quantifier
- Le reporting

5. Les désordres les plus fréquents

- Les problèmes les plus courants, leur typologie : usure normale/anormale, mauvaise utilisation, dégradation volontaire/involontaire, défaut d'entretien, défaut de conception, malfaçon/Vice de construction
- Les différents types de risques : incendie, électrique, gaz, eau, aération, infiltration, condensation, chute, encombrant, ...

6. L'évaluation de l'urgence

- Les situations d'urgence
- Les actions à conduire et celles à proscrire
- Les mesures conservatoires
- La prévention

7.Analyse de cas pratiques

Visite sur site *(en intra, si possible)*

- Relevé de désordres
- Analyse des désordres
- Proposition de traitements

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com